

COMPTE RENDU DE LA REUNION

Réseau Inter-Professionnel « Insertion »

Ordre du jour

Présentation du « livret d'accompagnement des personnes avec TSA pour les stages en entreprise » et présentation du dispositif SARAH

- **Présentation du « livret d'accompagnement pour les stages en entreprise » - par la coordinatrice ULIS Pro lycée Jean Geiler**

Un groupe de travail pluridisciplinaire « autisme » a été mis en place et piloté par la circonscription de l'Education Nationale ASH 67 (Adaptation scolaire et Scolarisation des élèves Handicapés). Ce groupe est composé de membres des associations de parents, de professionnels du champ médico-social et de l'Education Nationale.

Il a permis l'élaboration d'un livret d'accompagnement destiné à favoriser la réussite des stages en entreprise pour les élèves présentant un trouble du spectre de l'autisme. L'articulation entre l'établissement scolaire, l'entreprise qui accueille l'élève pour le stage, l'élève et sa famille est indispensable lors de la **préparation**, du **déroulement** et de l'**évaluation** du stage.

Le livret est composé d'un protocole d'accompagnement et de fiches annexes à adapter à chaque jeune en fonction de ses particularités et de ses besoins :

1/ fiche de **poste de travail** : elle reprend les dates du stage, horaires, adresse et photo de l'entreprise, information sur le transport domicile-entreprise, tenue de travail, nom du tuteur et du collègue en cas d'absence du tuteur, photo du poste de travail, récapitulatif des tâches à faire, vocabulaire à connaître. Cette fiche doit être proche du poste de travail et visible par le stagiaire.

2/ fiche de **présentation du stagiaire** : elle reprend les particularités de fonctionnement présentées par le stagiaire et des propositions d'adaptation que l'employeur, le tuteur ou les collègues peuvent mettre en place.

3/ fiche **emploi du temps** : elle permet au stagiaire de visualiser son emploi du temps sur une semaine. Veillez à ce que les temps de pause soient bien compris par le stagiaire (quelle durée ? comment puis-je m'occuper ?) et à préparer en amont le trajet domicile-travail.

4/ **fiche de liaison** : elle reprend les noms et coordonnées des personnes référentes (famille, professeur, service d'accompagnement, tuteur(s) en entreprise). Le tableau de liaison permet de relever les informations importantes à transmettre aux différents professionnels ou parents.

5/ **journal de bord** : il permet au stagiaire de relever les événements qui ont marqué sa journée (par exemple, les tâches effectuées, le matériel utilisé, etc.).

6/ **fiche d'évaluation par le professionnel**

7/ **fiche d'évaluation par les parents**

Ces outils sont téléchargeables sur le site de l'IEN ASH 67 à l'adresse suivante :

<http://www.circ-ienash67.ac-strasbourg.fr/articles.php?lng=fr&pg=98> → onglets de droite : *situations de handicap / troubles du spectre autistique / accès / pour l'accompagnement des stages en entreprise*

Echanges avec les participants :

- Retour d'expérience de l'ULIS Pro Lycée Jules Verne : ces outils ont été utilisés auprès d'un jeune homme avec autisme ayant obtenu un CAP, et pour lequel un stage en milieu ordinaire de travail a été proposé pour évaluer ses potentialités. Les outils sont pour lui faciles à utiliser et adaptables.
- Il est important de penser, dans la préparation d'un travail en entreprise, à expliciter les règles implicites (us et coutumes de l'entreprise).
- Certains participants relèvent la difficulté à trouver des stages en ESAT, notamment de découverte, pour des jeunes scolarisés en ULIS collège. Les ESAT ont généralement peu de place de stage et ils favorisent les jeunes en fin de parcours scolaire, susceptibles d'intégrer l'ESAT en tant que travailleur par la suite.

➤ **Présentation du dispositif SARAH –**

Le Service d'Accompagnement Régional des Apprentis Handicapés (SARAH) accompagne des personnes en situation de handicap de plus de 16 ans souhaitant faire un apprentissage ou déjà apprentis. Le financement se fait via l'AGEFIPH. Ils ont une file active d'environ 200 apprentis pour 6 professionnels.

Ce service propose :

- Un appui à la validation du projet professionnel.
Si nécessaire, ils peuvent faire le lien avec le « parcours PARFAIT » (PARcours de Formation d'Accompagnement pour l'Intégration au Travail) proposé par la CCI.
- Une préparation à l'accueil de l'apprenti en entreprise et au Centre de Formation des Apprentis (CFA) : par exemple, présenter les capacités de l'apprenti, informer sur les différents types d'adaptations nécessaires ou encore contribuer au montage du dossier administratif.
- Un accompagnement individualisé de l'apprenti au CFA et en entreprise : par exemple, mettre en place des soutiens individualisés ou encore aménager les conditions d'études et d'exams.
- Une coordination entre les partenaires impliqués dans le parcours de l'apprenti : employeur et maître d'apprentissage, équipe pédagogique des CFA, famille, travailleurs sociaux, médecins, orthophoniste, psychologue, etc.
- Un passage de relais à l'issue du parcours d'apprentissage.

Un suivi ULIS et SARAH n'est pas possible car la MDPH attribue une notification pour l'un ou l'autre. Il s'agit donc de travailler en amont le projet avec la personne en situation de handicap et sa famille pour l'orienter au mieux en fonction de ses besoins.

La prochaine réunion du réseau interprofessionnel insertion aura lieu :

Le jeudi 15 janvier 2015 de 10h à 12h

Ordre du jour

Présentation ESAT EA « Daniel Legrand » fondation Sonnenhof